

Commune de **VENTAVON**  
Département des Hautes-Alpes

## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

### 4.1.2.2 – Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Servitude I4 et servitude liée à la canalisation GRT Gaz



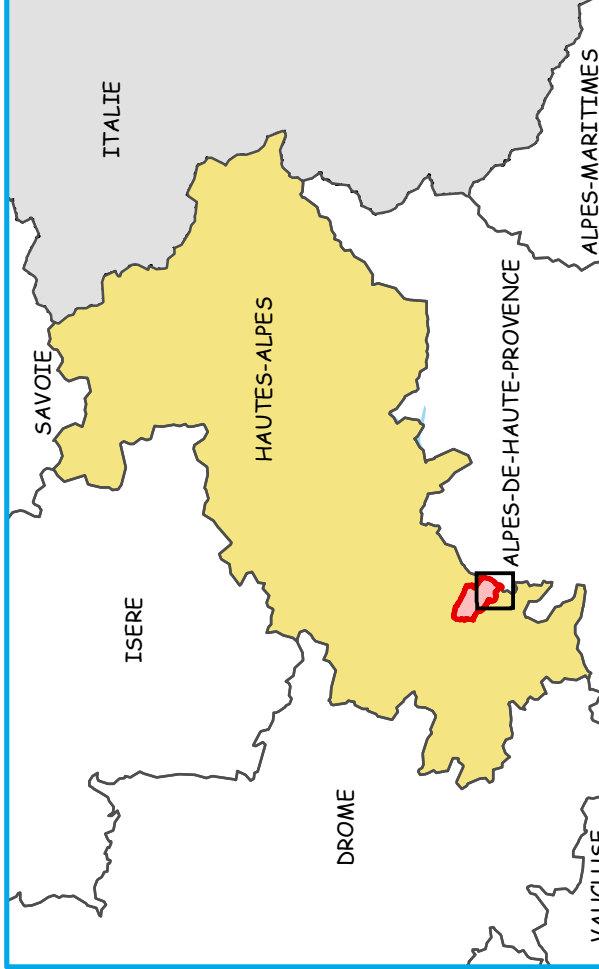
<b>Prescription</b> du Plan Local d'Urbanisme	Délibération du Conseil Municipal en date du 21 juillet 2015
<b>Arrêt</b> du Plan Local d'Urbanisme	Délibération du Conseil Municipal en date du
<b>Approbation</b> du Plan Local d'Urbanisme	Délibération du Conseil Municipal en date du





# OUVRAGES ELECTRIQUES TRAVERSANT LA COMMUNE DE :

## VENTAVON (Carte 1/2)



Le code couleur des symboles et des annotations indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage

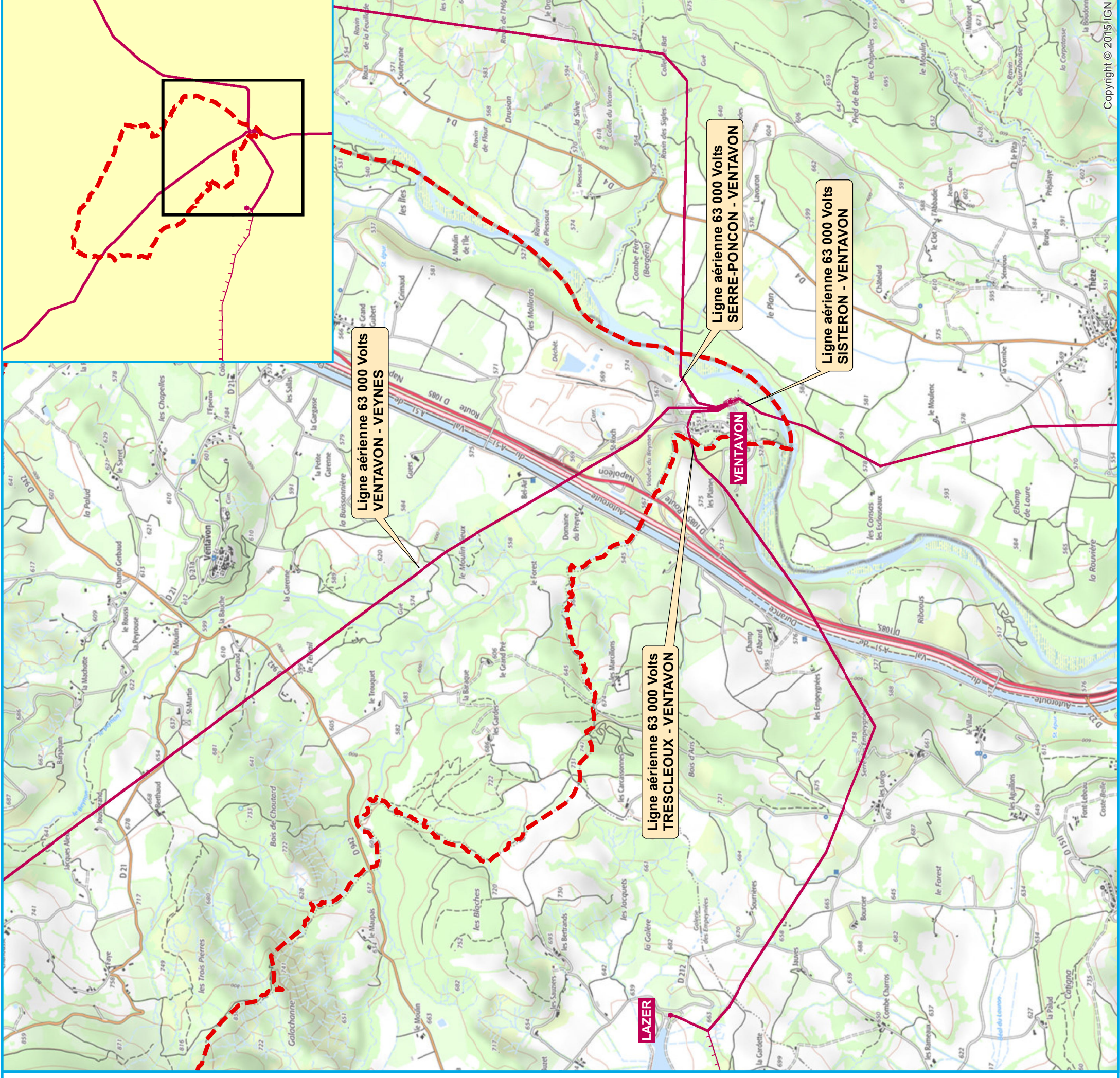


### LIGNES

En exploitation	Lignes aériennes	Câbles souterrains
1 circuit	—	—
2 circuits prévus, 1 circuit installé	○ ○ ○ ○ ○	—
2 circuits	—	—
3 circuits et plus	—	—

En exploitation Limite communale

La couleur de la ligne porte la tension maximale de l'ouvrage, les barbuties, les tensions inférieures ou égales





# OUVRAGES ELECTRIQUES TRAVERSANT LA COMMUNE DE :

## VENTAVON (Carte 2/2)



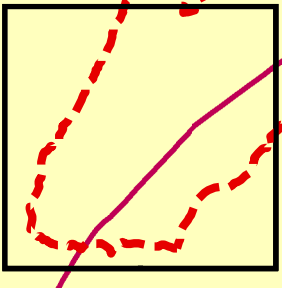
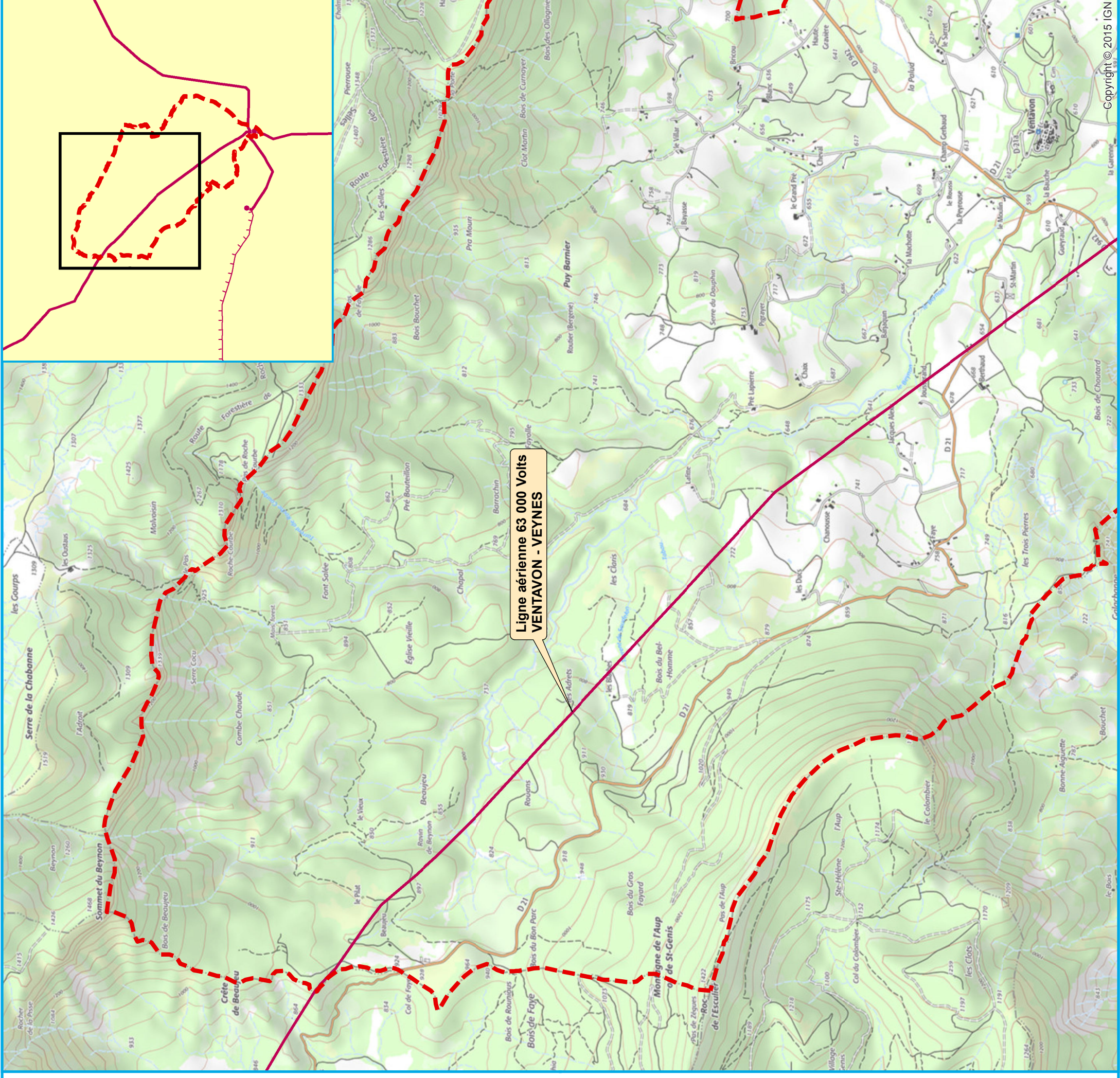
Le code couleur des symboles et des annotations indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage

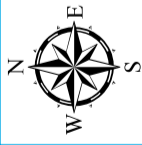


### LIGNES

En exploitation	Limite communale															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre de circuits</th> <th>Lignes aériennes</th> <th>Câbles souterrains</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 circuit</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>2 circuits prévus , 1 circuit installé</td> <td>○ ○ ○ ○ ○ ○</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>2 circuits</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>3 circuits et plus</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre de circuits	Lignes aériennes	Câbles souterrains	1 circuit	—	—	2 circuits prévus , 1 circuit installé	○ ○ ○ ○ ○ ○	—	2 circuits	—	—	3 circuits et plus	—	—	
Nombre de circuits	Lignes aériennes	Câbles souterrains														
1 circuit	—	—														
2 circuits prévus , 1 circuit installé	○ ○ ○ ○ ○ ○	—														
2 circuits	—	—														
3 circuits et plus	—	—														

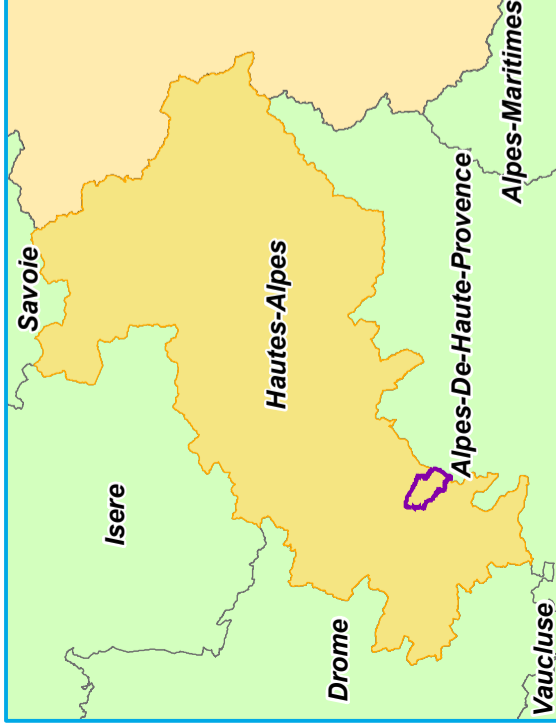
La couleur de la ligne porte la tension maximale de l'ouvrage, les barbulées, les tensions inférieures ou égales





## OUVRAGES ELECTRIQUES TRAVERSANT LA COMMUNE DE :

### Ventavon



Le code couleur des symboles et des annotations indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage



#### LIGNES

En exploitation

Nombre de circuits	Lignes aériennes	Câbles souterrains
1 circuit	—	—
2 circuits prévus, 1 circuit installé	○ ○ ○ ○ ○ ○	—
2 circuits	—	—
3 circuits et plus	—	—

La couleur de la ligne porte la tension maximale de l'ouvrage, les barbaules, les tensions inférieures ou égales

Réalisé par: T.ROBERT Vérifié par: I.ODONE-RAYBAUD 11/02/2019

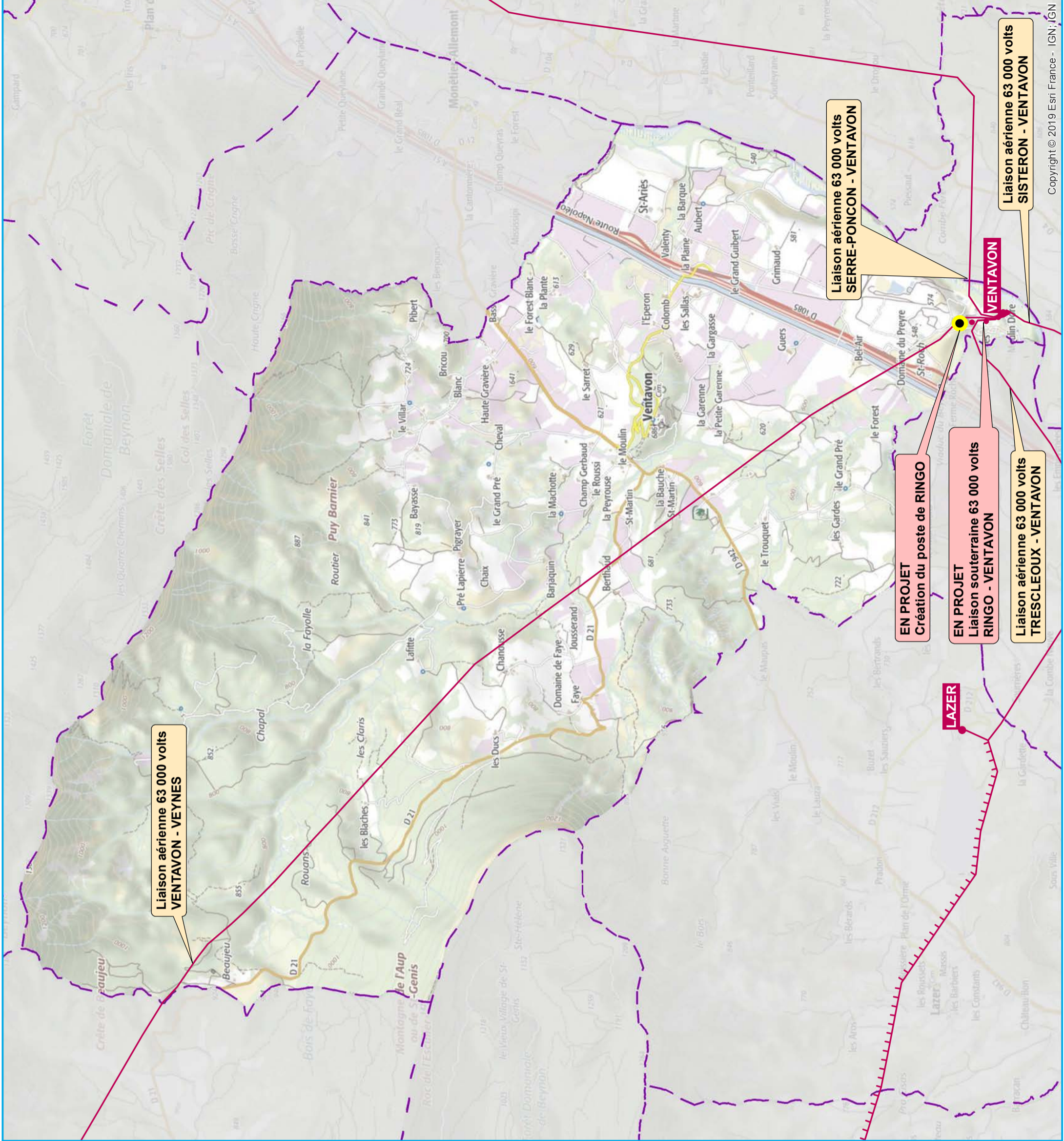
Échelle de référence au format A3 : 1:35 000



CNER  
IGN SCAM - BDADRESSE

#### Légende :

- — — — — Limites communales
- Poste électrique 63 000 volts



Liaison aérienne 63 000 volts  
VENTAVON - VEYNES

Liaison aérienne 63 000 volts  
SERRE-PONCON - VENTAVON

EN PROJET  
Création du poste de RINGO

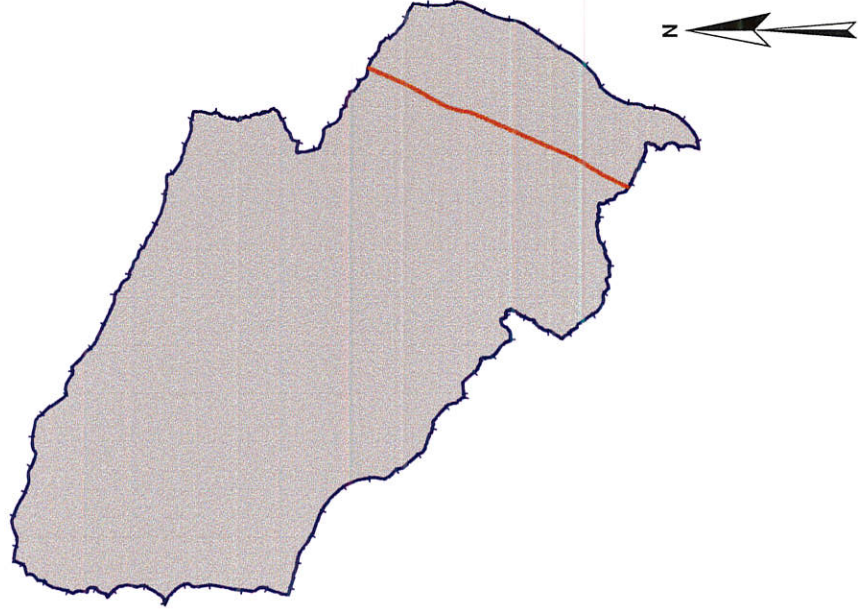
EN PROJET  
Liaison souterraine 63 000 volts  
RINGO - VENTAVON

Liaison aérienne 63 000 volts  
TRECLEOUX - VENTAVON

Liaison aérienne 63 000 volts  
SISTERON - VENTAVON

# Gaz Naturel Haute pression 1 : 5000ème

## Commune de Ventavon (05178)



### COLLECTIVITES ou PARTICULIERS POUR VOTRE SECURITE

• Tout projet portant sur l'urbanisme dans les bandes d'effets nécessite une consultation de GRTgaz la plus en amont possible, à l'adresse indiquée ci-après afin d'évaluer la compatibilité.

GRTgaz PERM - DMDTT - ERTET  
33, rue Pétrequin - BP 6407  
69413 LYON CEDEX 06  
Tel: 04.78.65.59.59

• Avant tous travaux et projets à proximité des canalisations,

vous devez les déclarer conformément au décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 soit par

• Internet sur le téléservice: [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

• ou aide à la déclaration sur le site : [www.protys.fr](http://www.protys.fr)

Cette édition et les informations qu'elle contient sont indicatives et ne sauraient permettre la réalisation de travaux à proximité du réseau de canalisations de GRTgaz ni de s'affranchir des dispositions prévues au code de l'environnement articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 à R.554-38.

Pour en savoir plus sur les dispositions anti-endommagement [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Mise à jour du 05/08/2015 - Scan IGN - copie ou reproduction interdite



**Légende réseaux transport gaz (Soumis au décret N°2 011-1241):**

- En service
- Hors service
- En construction

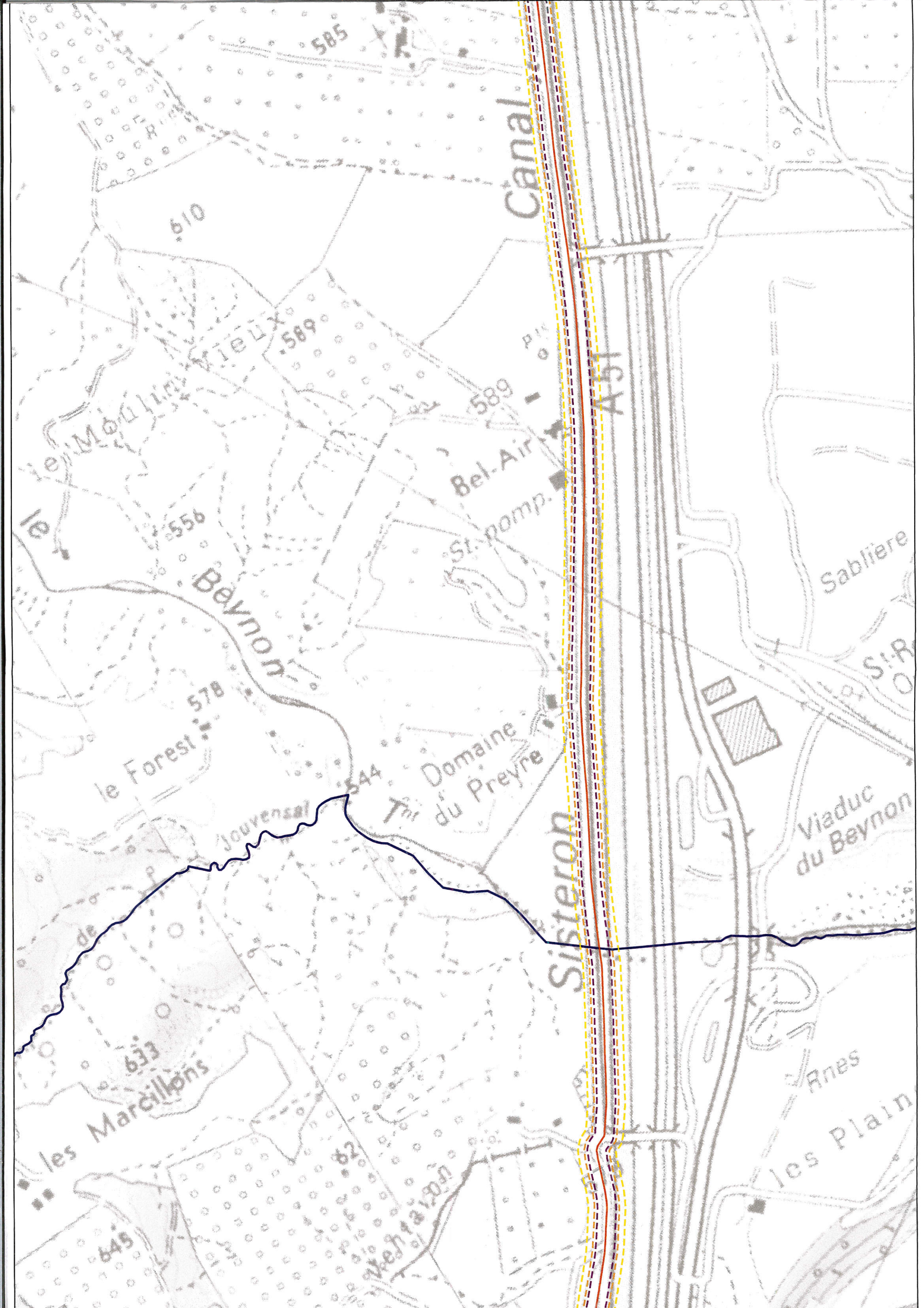
**Légende bandes d'effets(Consultation pour tout projet d'urbanisme)**

- Limite zone de dangers très graves (ELS)
- Limite zone de dangers graves (PEL)
- Limite zone de dangers significatifs (IRE)

Cette édition et les informations qu'elle contient sont indicatives et ne sauraient permettre la réalisation de travaux à proximité du réseau de canalisations de GRTgaz ni de s'affranchir des dispositions prévues au code de l'environnement articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 à R.554-38.

Pour en savoir plus sur les dispositions anti-endommagement: [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

0 100 200 Mètres



Canal

A51

Sisteron

610

585

589

589

556

Beynon

578

le Forest

Jouvensal

544

Domaine du Preyre

633

les Marcillons

649

62

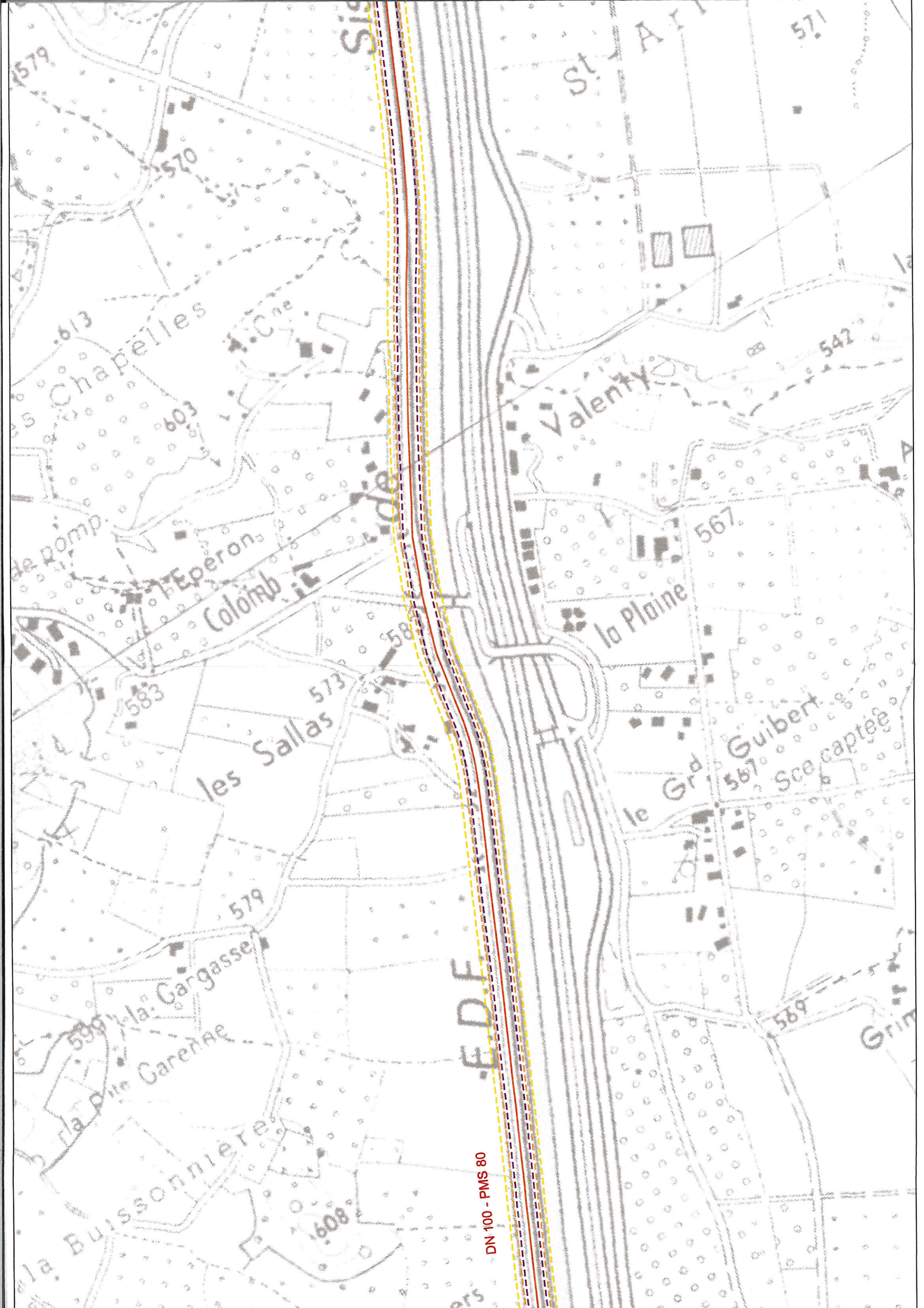
le Moulin Vieux

Sablere

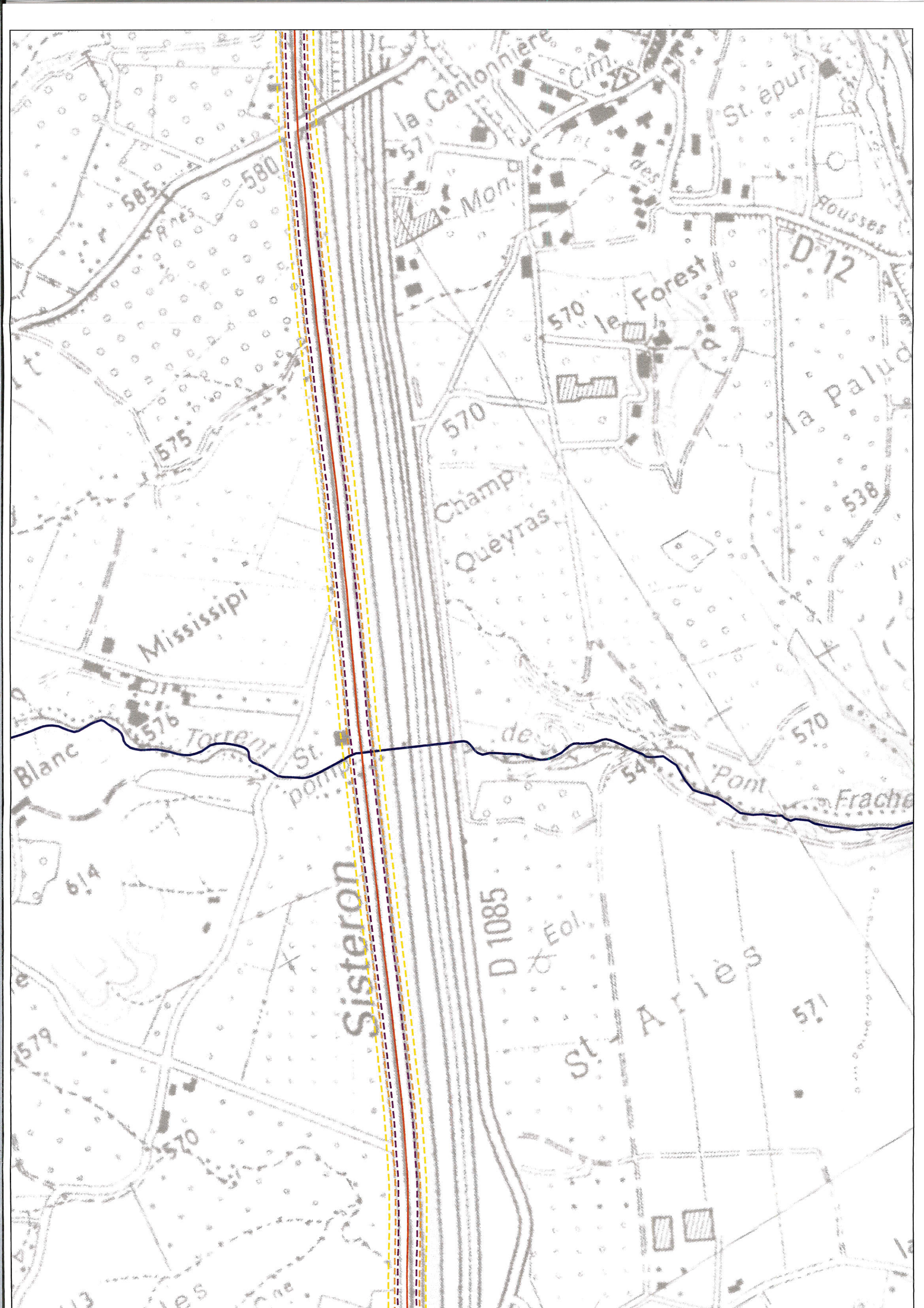
Viaduc du Beynon

Rues

les plain



DN 100 - PMS 80



Mississippi

Sisteron

Champ  
Queyras

le Forest

St. Aliès

D 1085

D. 12

Blanc

Torrent St.  
pomp

Pont

Frache

la Canonnière  
Cim.

St. épur

Rousses

la Palud

538

575

585

580

570

570

570

54

579

570

571

Eol.